

Crépy en Valois, le 20 septembre 2017

Madame, Monsieur le Conseiller,

Je vous rappelle que la prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le :

**Judi 28 septembre 2017 – 19 h 30**  
**A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS**  
**Accueil 19 h 15 – Début de réunion 19 h 30**

**CLECT**

- Le Conseil Communautaire se réunit à 19 h 30 en configuration « Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT » pour se prononcer sur le point 1 de l'ordre du jour du Conseil.

S'ensuivra la réunion du Conseil Communautaire.

Points préliminaires :

- Intervention du Cabinet IRH sur l'étude engagée sur le transfert de la compétence Eau et Assainissement.
- Présentation du projet de Parc de Sculptures.

A l'ordre du jour :

- 0 – Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 6 juillet 2017,
- 1 – attribution de compensations définitives aux communes,
- 2 – précision des statuts de la C.C.P.V. sur l'exercice de la compétence GEMAPI,
- 3 – Décision Modificative n°3/Budget C.C.P.V.,
- 4 – évolution du tableau des effectifs,
- 5 – exonération de TEOM pour certaines entreprises,
- 6 – approbation de l'accord cadre sur le PRADET,
- 7 – point financier sur l'aménagement de la Voie Verte,
- 8 – informations légales,
- 9 – information sur la révision des zonages d'assainissement.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Conseiller, en l'assurance de mes dévoués sentiments.

Benoît HAQUIN  
Président de la Communauté de  
Communes du Pays de Valois

.....  
Je soussigné(e).....conseiller(e) de la commune de.....  
Donne pouvoir à .....  
pour me représenter et voter en mes lieu et place à la réunion du Conseil du jeudi 28 septembre 2017 – 19 h 30,  
dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Valois.